## **CERTIFICAT B00861**

ICPF atteste que

## **ANIMAE Conseil**

NDA 11754652975 - SIREN 490471539

91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris FR,

est certifié



## Au titre des catégories d'actions suivantes

• Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 14/12/2024 au 13/12/2027 - Première émission le 14/12/2020

François GALINOU Président





Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr